Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022

INS EA MM
Institut national supérieur d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE
Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

Conseil d'administration
Séance du 31 Mars 2022

DROITS D'INSCRIPTION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022 ET AUTRES TARIFS

Délibération n°DELIB_10_FI_22_03_31_TARIFS

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, à l'invitation de Monsieur le président en date du 21 mars 2022.

VU

- Les articles L 1431-1 à L 1431-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Le décret 2012-1246 du 07 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Le décret 2013-756 du 19 août 2013 modifié, relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du Code de l'Education,
- Le décret 2012-455 du 04 avril 2012 modifiant le décret 2008-974 du 18 septembre 2008 relatif aux bourses et aides financières accordées aux étudiants relevant du ministère de l'enseignement supérieur,
- L'arrêté du 19 juillet 2018 fixant les plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année universitaire 2018-2019,
- L'arrêté du 19 juillet 2018 portant sur les taux des bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année universitaire 2018-2019,
- La circulaire 2018-079 du 25 juin 2018 (NOR : ESRS1816798C) relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au

mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2018-2019,

- La circulaire 2018-002 du 06 août 2018 (NOR : MICB1821142C) relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et aides à la mobilité internationale du ministère de la culture pour 2018-2019
- Les dispositions de la Partie VI du Code du travail relatives à « la formation professionnelle tout au long de la vie », article L.6313-1, L.6313-3, L.6353-1 et L.6354-1
- La délibération n°09_FI_21_12_16_TARIFS_21_22 du 16 Décembre 2021 portant sur les droits d'inscription et tarifs,
- La dél[redacted] Décembre 20[redacted] aides ext[redacted]
- Les articles L.2125-1 à L.2125-6 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022

Le Président,

EXPOSE

L'établissement est soucieux d'offrir à ses étudiants et à ses adhérents des enseignements d'excellence avec des intervenants de grande renommée, des installations modernisées et des services constamment améliorés et accrus mais également d'en développer l'accessibilité aux plus démunis.

Les évolutions des tarifs portent sur :

[redacted]

I. TARIFS BEAUX-ARTS DE MARSEILLE

I.A. FRAIS DE DOSSIERS

Les frais de dossier pour les inscriptions le concours d'entrée ou commission d'admission sont fixés à **37,00 €**. Les étudiants boursiers sont exonérés de ces frais. L'ensemble de ces frais sont exigibles à compter de la confirmation de pré-inscription par l'établissement. Toute pré-inscription est définitive et rend obligatoire le paiement des frais (non remboursable).

CURSUS	[redacted]	[redacted]
Concours d'entrée (Ens. Sup. + Classe Préparatoire)	0.00 €	37.00 €
Commission d'admission	0.00 €	37.00 €
Admission en 2nd cycle étudiants de 1er cycle Beaux-Arts de Marseille	0.0	0.0

** Titulaire d'une bourse du CROUS ou de Campus France pour l'année universitaire d'inscription*

I.B. FRAIS D'INSCRIPTION

L'ensemble de ces frais sont exigibles à compter de la confirmation de pré-inscription par l'établissement. Toute pré-inscription est définitive et rend obligatoire le paiement des frais (non remboursable). Toute année universitaire commencée est due dans son intégralité.

CURSUS	[redacted]	[redacted]
CLASSE PREPARATOIRE – [redacted] détenant un [redacted] permanent	200,00 €	1 100,00 €

CLASSE PREPARATORIE – [redacted] permanent	200,00 €	2 000,00 €
DNAP et DNSEP (Années 1 à 5) - [redacted]	200,00 €	500,00 €
DNAP et DNSEP (Années 1 à 5) - [redacted]	200,00 €	1 500,00 €
Post DNSEP	NC	300,00 €

** Titulaire d'une bourse du CROUS / FNAU ou de Campus France pour l'année universitaire d'inscription*

I.C. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DOSSIERS ET DES FRAIS D'INSCRIPTION

- **ÉTUDIANT.E.S BOURSIER.E.S**

Tous.tes les étudiant.e.s boursiers* (formation initiale et classe préparatoire) bénéficient de tarifs réduits ou d'exonérations totales.
Les décisions d'attribution de bourses individuelles interviennent quelquefois après les dates de clôture des inscriptions. Dans le cas d'une réponse favorable à l'étudiant, l'établissement doit prendre en compte le nouvel état de l'étudiant en appliquant de manière rétroactive le tarif boursier et en remboursant les sommes trop versées.

- **ÉTUDIANT.E.S EN GRANDE PRECARITÉ**

D'autres étudiants, en grande précarité, ont sollicité certains organismes sociaux tels que le Fonds National d'Aide d'Urgence, avec le concours du CROUS et de l'Etablissement.
Dans ce cas également, l'établissement doit procéder au remboursement intégral des droits d'inscription.

[redacted]

- **ÉTUDIANT.E.S MALADES**

Les étudiants dont la maladie, attestée par le contrôle d'un médecin agréé du centre inter universitaire de médecine préventive des étudiants, excède trois mois consécutifs, pourront prétendre au remboursement des frais d'inscriptions, réduit au prorata de présence effective.

I.D. RENOUVELLEMENT CARTE ÉTUDIANT.E

[redacted] à chaque étudiant [redacted] inscription auprès de l'établissement [redacted] conserve sa carte tout au long de [redacted]. En cas de perte, vol ou destruction de sa carte, les frais de renouvellement sont à la charge de l'étudiant pour un montant de 10,00 €.

I.E. ACHATS DE FOURNITURES ET MATÉRIAUX AU COURS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Ces tarifs sont uniquement réservés aux étudiants des Beaux-Arts (Formation initiale beaux-arts et Classe préparatoire) et jeunes diplômés jusqu'à trois ans après la date d'anniversaire de leurs diplômes.

- **MAQUETTES**

Types de fournitures	Prix unitaire TTC en €
Feuilles Bristol 50x65 250gr	0,50
Canson "C" à grain 50x65 224gr	0,945
Sculpture Block 30 x 15 x 5	13,45
Plaque de plastique transparent 20 x 30 cm ep. 1 mm	1,80
Plaque de plastique transparent 20 x 30 cm ep. 0,75 mm	2,60
Plaque de plastique transparent 20 x 30 cm ep. 0,5 mm	1,15
Plaque de plastique transparent 40 x 50 cm ep. 1,5 mm	8,70
Plaque de plastique transparent 40 x 50 cm ep. 2 mm	11,50
Baguette en hêtre ronde longueur 1m / 3mm	0,45
Baguette en hêtre ronde longueur 1m / 4mm	0,45
Baguette en hêtre ronde longueur 1m / 5mm	0,55
Baguette en hêtre ronde longueur 1m / 6mm	0,60
Baguette en hêtre ronde longueur 1m / 8mm	0,80
Baguette en hêtre ronde longueur 1m / 12mm	1,50
Baguette de balsa ronde longueur 1 m / 3mm	0,45
Baguette de balsa ronde longueur 1 m / 4mm	0,5
Baguette de balsa ronde longueur 1 m / 5mm	0,6
Baguette de balsa ronde longueur 1 m / 6mm	0,65
Carton bois 60 x 80 cm 1 mm 500 g/m²	3.05/m²
Carton bois 60 x 80 cm 1,5 mm 825 g/m²	4.85/m²
Carton bois blanc 60 x 80cm Epaisseur 1'5 mm - 1070 g/m2	4,0/m²
Carton bois 80 x 120 cm 4 mm	5,45/m²

Carton bois Hermet 80 x 120cm	2,15/m²
Carton plume épaisseur 5 mm	6,15/m²

- **REPROGRAPHIE**

TYPONS	Prix unitaire
Typon 0.43m de large	5,30 €/ml (avec encre)
Typon 0.61m de large	7,30 €/ml (avec encre)
Typon 0,91m de large	11,70 €/ml (avec encre)

Imprimantes	Prix unitaire
Laser Couleur	
A4	0,20 € / copie
A3	0,40 € / copie
Traceur Epson T5200 (largeur 91 cm)	
Papier mat standard	
A0	3,00 € / copie
A1	1,50 € / copie
A2	0,75 € / copie
Papier mat photo	
A0	5,00 € / copie
A1	2,50 € / copie
A2	1,25 € / copie
Papier satiné/brillant-autocollant blanc, qualité photo	
A0	7,00 €
A1	3,50 €
A2	1,75 €
[illegible] 680 (largeur 61 cm)	
Baryté 1m2	20,00 € / copie

- **BOIS**

Type de fournitures	Prix unitaire
Contre-plaqué épaisseur 5 mm	4,50 € / m2
Contre-plaqué épaisseur 8 mm	6,60 € / m2
Contre-plaqué épaisseur 10 mm	6,90 € / m2
Contre-plaqué épaisseur 12 mm	8,70 € / m2
Contre-plaqué épaisseur 15 mm	10,10 € / m2

Contre-plaqué épaisseur 18 mm **(Ajout)**	12,20 € / m2
Contre-plaqué épaisseur 30 mm	17,50 € / m2
Contre-plaqué cintrable épaisseur 9 mm (ajout)	8,20 € / m2
Contre-plaqué peuplier épaisseur 5 mm	3,60 € / m2
Contre-plaqué 3 plis épaisseur 19 mm	10,80 € / m2
Tasseaux pour châssis 40x40	1,50 € / ml
Tasseaux pour châssis 50x50	2,70 € / ml
Bois massif hêtre	250,00 € / m3
Bois massif chêne	720,00 €/ m3
Bois massif tilleul	450,00 €/ m3
Toile Provence coton brut 280G 1.64	**3,80 €/ml**
Toile Provence coton brut 2.15	**4,70 €/ml**
Toile Provence coton apprêté 1.60	**5,10 €/ml**
Toile Henry coton apprêté 2.10	**6,65 €/ml**

- **TERRE**

Type de fournitures	**Prix unitaire**
Glaçure mélange simple	4,00 € / kg
Glaçure mélange complexe	61,00 € / kg
Argile Rouge FR125 Lisse	0,19 € / m2
Argile Rouge PF/CHM Chamotte moyenne 0-1,5 mm	
Faïence blanche lisse FDS	0,39 € / m2
Argile brune PM*E lisse	
Grès GSA chamottée 0-05	
Grès GSA 40 lisse	
Grès blanc W11 lisse	
Grès blanc W2502 chamotte 0,02 impalpable / 25 %	0,52 € / m2
Grès réfractaire noir PRNM – Chamotte moyenne 0-1,5 mm 1260°C	
Grès réfractaire	
Porcelaine de Bavière Mont-Blanc	1,71 € / m2
Porcelaine Audrey Blackman 1101	
Porcelaine en pate Nevada (PT390B)	0,96 € / m2
Feldspath potassique Ice 10 (Orthose)	0,69 € / m2
Plâtre de moulage	0,32 € / m2

- **SÉRIGRAPHIE / LITHOGRAPHIE**

Type de fournitures	**Prix unitaire**

PLAQUE OFFSET / ALUGRAPHIE :	
▪ 60*74cm	2,50 € / pièce
▪ 40*50cm	1,25 € / pièce
TÔLE ZINC	25,00 € / m2
TÔLE CUIVRE	70,00 € / m2
TYPON TRACEUR	6,00 € / m2
Linoleum	25,00 € /m2
Lithographie Papier type 1 :	
▪ Magnani Annigoni 50*70 cm 250 gr/m2	1,20 € / pièce
▪ Simili Japon 48*64cm / 130g (lithographie, taille d'épargne, adapté à la taille-douce, encollage entier	0,70 € / pièce
▪ Simili Japon 48*64cm / 225g (lithographie, taille d'épargne, adapté à la taille-douce, encollage entier)	0,70 € / pièce
▪ JS Opal 50*65cm / 180g (taille-douce, taille d'épargne, sérigraphie, litho, encollage interne)	0,70 € / pièce
▪ Vieil Hollande 50*65cm / 250g (taille-douce, taille d'épargne, sans encollage)	0,70 € / pièce
▪ Incisioni 652 50*70cm / 250g (taille-douce, taille d'épargne, sérigraphie, litho, encollage interne)	0,70 € / pièce
Lithographie Papier type 2 :	
▪ Velin Johannot Arches 50*65cm / 125g (taille-douce, gaufrage, encollage interne)	1,20 € / pièce
▪ JS Opal 50*65cm / 250g (taille-douce, taille d'épargne, sérigraphie, litho, encollage interne)	1,20 € / pièce
▪ Zerkall 53,5*76cm / 250g (taille-douce, sans encollage)	1,20 € / pièce
▪ Zerkall Butten 55*76cm / 350g (taille-douce, sans encollage)	1,20 € / pièce
▪ Velin Johannot Arches 50*65cm / 240g (taille-douce, gaufrage, encollage interne)	1,20 € / pièce
▪ Simili Japon 64*96cm / 225g (lithographie, taille d'épargne, adapté à la taille-douce, encollage entier)	1,20 € / pièce
▪ Velin BFK Rives 50*60 cm 180 gr/m2	1,20 € / pièce
▪ Magnani Annigoni 50*70 cm 250 gr/m2	1,20 € / pièce
Sérigraphie Papier type 1 :	
▪ Olin, Bulk digital, blanc, bouffant _ 2.00, mat, vélin, sans bois ECF, 80g/m2 _ 320mm x 450mm, SRA3, BE	0,03 € / pièce
▪ Olin, Bulk digital, crème, bouffant_2.00, mat, vélin, sans bois ECF, 80g/m2_320mm x 450mm, SRA3, BE	0,03 € / pièce

Sérigraphie Papier type 2 :	
▪ Olin, Bulk, blanc, bouffant, 2.00, mat _ vélin, sans bois ECF, 80g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce

▪ Cyclus, Offset, blanc, 100% recyclé_140g/m2_720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
▪ Olin, Rough, crème, 1.40, mat sans bois ECF, 120g/m _ 2720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra blanc, 1.40, mat _ sans bois ECF, 120g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
Sérigraphie Papier type 3 :	
▪ Olin, Bulk, crème, bouffant, 2.00, mat _ vélin, sans bois ECF, 80g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,27 € / pièce
▪ Curious Translucents i-Tone®, clear_112g/m2, lisse, transparent_sans bois ECF_320mm x 470mm, BE	0,27 € / pièce
▪ Pop'Set, Virgin Pulp, tourterelle, vélin_sans bois ECF, 170g/m2_700mm x 1000mm, BE	0,27 € / pièce
Sérigraphie Papier type 4 :	
▪ Curious Metallics, Perles Akoya,120g/m2_vélin, métallique, sans bois ECF_700mm x 1000mm, B1, BE	0,54 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra blanc, 1.40, mat _ sans bois ECF, 170g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,54 € / pièce
▪ Curious Translucents Clear, clear_140g/m2, vélin, sans bois ECF_700mm x 1000mm, BE	0,54 € / pièce
▪ Rivoli, blanc, 240g/m2, vélin, 25% coton_700mm x 1000mm, BE	0,54 € / pièce
Sérigraphie Papier type 5 :	
▪ Pop'Set, Virgin Pulp, réglisse, vélin_sans bois ECF, 240g/m2_700mm x 1000mm, B1, BE	0,79 € / pièce
▪ Olin, Rough, crème, 1.40, mat _ sans bois ECF, 300g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,79 € / pièce
▪ Olin, Rough, crème, 1.40, mat sans bois ECF, 200g/m2 720mm x 1020mm, BE	0,79 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra blanc, 1.40, mat _ sans bois ECF, 200g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,79 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra blanc, 1.40, mat _ sans bois ECF, 300g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,79 € / pièce
Sérigraphie Papier type 6 :	
▪ TEKNOCARD, 0 Recycled 100%, non couché blanc, 100% recyclé, GZ, 300g/m2, 380µm _ 720mm x 1020mm,	1,05 € / pièce
▪ Carton gris, mat, 100% recyclé,1230g/m2_2.000mm_760mm x 1060mm,	1,05 € / pièce

- **MÉTAL**

Type de fournitures	Prix unitaire
Carré 6mm	0,15 € / ml
Carré 8mm	0,30 € / ml
Carré 10 mm	0,40 € / ml
Carré 12 mm	0,60 € / ml
Cornière 20x20x3 mm	0,45 € / ml
Cornière 25x25x3 mm	0,60 € / ml
Cornière 30x30x3mm	0,70 € / ml
Cornière 40x40x4 mm	1,15 € /ml
Cornière 50x50x5 mm	1,80 € / ml
Cornière 30x20x3 mm	0,70 € / ml
Cornière 40x20x4 mm	2,60 € / ml
Plat 20x3mm	0,55 € / ml
Plat 30x4mm	0,65 € / ml
Plat 40x5mm	0,80 € / ml
Profil creux 140x80x30	7,10 € / ml
Profil creux NFEN 10219/1 30x30x2 LC	0,95 € / ml
Profil creux NFEN 10219/1 35x20x2 LC	0,80 / ml
Profil creux NFEN 10219/1 40x20x2 LC	0,85 € / ml
Profil creux NFEN 10219/1 40x40x2 LC	1,25 € / ml
Profil creux NFEN10219/1 20x20x2 LC	0,65 € / ml
Profil creux NFEN10219/1 25x25x2 LC	0,80 € / ml
Rond serrur. 6mm	0,10 € / ml
Rond serrur. 8mm	0,20 € / ml
Rond serrur. 10 mm	0,30 € / ml
Rond serrur. 12 mm	0,45 € / ml
Rond serrur. 16 mm	0,75 € / ml
Rond serrur. 20 mm	1,20 € / ml
Rond serrur. 25 mm	1,80 € / ml
Rond serrur. 30 mm	2,60 € / ml
Rond Alu brut 6 mm	0,30 € /ml
Rond Alu brut 10 mm	0,90 € /ml
Rond Alu brut 20 mm	3,25 € /ml

Type de fournitures	Prix unitaire

Simple T A 20x20x3	0,70 € / ml
Simple T A 30x30x4	1,30 € / ml
Tôle à chaud 1000x2000x3,0	13,10 € / m²
Tôle à chaud 1000x2000x5,0	21,40 € / m²
Tôle Alu 5754 (AG3M) 2000x1000x50/10 PVC LAS	44,60 € / m²
Tôle Alu 1050 2000x1000x20/10 PVC LAS	5,20 € / m²
Tôle **LAF DC01 1000x2000**x0,6	3,45 € / m2
Tôle **LAF DC01 1000x2000**x0,8	4,40 € / m2
Tôle **LAF DC01 1000x2000**x1,0	5,25 € / m2
Tôle **LAF DC01 1000x2000**x1,5	7,60 € / m2
Tôle **LAF DC01 1000x2000**x2,0	9,60 € / m2
Tube EN10305 14x14x1,2	0,60 € / ml
Tube EN10305 16x1,5	0,75 € / ml
Tube EN10305 20x1,5	0,95 € / ml
Tube EN10305 22x1,2	0,90 € / ml
Tube EN10305 25x1,5	1,20 € / ml
Tube EN10305 30x1,5	1,40 € / ml
Tube EN10305 **35x1,5**	1,65 € / ml
Tube EN 10255S SS T3 N BL 13,5x2,35 1/4P	1,45 € / ml
Tube EN 10255S SS T3 N BL 17,2x2,35 3/8P	2,55 € / ml
Tube EN 10255S SS T3 N BL 21,3x2,65 1/2P	2,60 € / ml
Tube Alu brut rond 25x2	1,55 € / ml
Tube Alu brut rond 30x2	1,90 € / ml
Tube Alu brut rond 40x2	2,60 € / ml
Tube Alu brut carré 20x20x2	1,55 € / ml
Tube Alu brut carré 25x25x2	1,95 € / ml

- **PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE**

Type de fournitures	Prix unitaire
Papier Epson Photo Premium 255gr Semi-Glacé	25,00 € / m2

- **PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE**

Type de fournitures	Prix unitaire
PAP RC BRILLANT MGD1M 17,8 X 24,0 CM	0,40 € / pièce
PAP MG ART300 30,5 X 40,6 CM	2,60 € / pièce
PAP RC BRILLANT MGD1M 12,7 X 17,8 CM 500F	0,20 € / Pièce
PAP RC BRILLANT MGD1M 24,0 X 30,5 CM 50F	0,70 € / pièce
PAP BARYTE BRILLANT MGFB1K 30,5 X 40,6 CM 50f	1,50 € / pièce
[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]
[redacted]	1,20 € / pièce
[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted] pièce
DIRECT POSITIVE PAPER DPPFB1K 10,2X12,7CM 50f	0,40 € / pièce
FILM TX 400 TRI-X 135/36	3,70 €/ pièce
FILM FOMAPAN 100 120	2,30 € / pièce
[redacted]	[redacted] pièce
[redacted] TRI-X 120 (ajout)	[redacted] pièce
[redacted] TRI-X 135/36 (ajout)	[redacted] pièce
FILM PORTRA 160 NEW 120 PP5 (ajout)	[redacted]
FILM PORTRA 160 NEW 135-36 PP5 (ajout)	[redacted]
FILM COULEUR KODAK PORTRA 160 ISO NC 120	5,30 € / pièce
FILM COULEUR KODAK GOLD 24x36 200 ISO 135	3,20 € / pièce
FILM NB KODAK TRI-MAX 24x36 36 poses 400 ISO	4,45 € / pièce
FILM NB KODAK TRI-X 24x36 36 poses 400 ISO	2,55 € / pièce
FILM NB KODAK TRI-X 120 400 ISO	3,00 €/ pièce
FILM ILFORD FP4 125 ISO 4x5 inches	1,25 € / pièce

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022

I.F. EXONÉRATION DES FRAIS DE FOURNITURES ET MATÉRIAUX

Dans le cadre de leur formation diplômante, Les étudiant(e)s des Beaux-Arts doivent produire des documents écrits qui donnent lieu à l'attribution de crédits et qui, en fin de premier cycle et de second cycle sont nécessaires au passage des diplômes. Il s'agit de :

- Journal de bord pour les étudiant(e)s de 1re année (1 exemplaire)
- « Bookmaker » initiation à la réalisation d'un portfolio en 2e année (1 exemplaire)
- Rapport de diplôme pour les étudiant(e)s de 3e année (3 exemplaires)
- Mémoire pour les étudiant(e)s de 2nd cycle (3 exemplaires)

Compte tenu du caractère obligatoire de ces impressions qui font partie intégrante de la formation aux Beaux-Arts, les frais d'édition, d'impression et de mise en page de ces documents doivent être supportés, au moins partiellement, par l'établissement. Ainsi chaque étudiant(e) sera forfaitairement exonéré de ces frais selon les tarifs définis dans la grille tarifaire dans la limite de :

- Journal de bord : 5€
- « Bookmaker » : 5€
- Rapports de diplôme : 40€ pour les 3 exemplaires
- Mémoires : 75€ pour les 3 exemplaires

I.G. COURS RENFONCÉS EN LANGUES VIVANTES

Une semaine d'intégration linguistique est fortement conseillée (cours de F.L.E) pour les étudiants non francophones en formation initiale. Le montant des frais d'inscription est fixé à 200,00€.

L'INSEAMM propose en outre des modules de Français FLE et langues étrangères (10 étudiants minimum), sous forme de cours renforcés. Les tarifs sont les suivants :

[redacted]	[redacted]	[redacted]
1 semaine (20h)	200,00 €	250,00 €
2 semaines (40h)	350,00 €	450,00 €
Semaine supplémentaire	100,00 €	150,00 €
Préparation à l'examen de Certificat Cambridge (Cambridge English Certification)	120,00 € Etudiants non boursiers // 50,00 € Etudiants boursiers CROUS ou Campus France	300,00 €

[redacted]

I.H. REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022

- **PRIVATISATION D'ESPACES**

Type de locaux	Prix /jour	Personnel technique (*)	Total
Amphithéâtre	700,00 €	300,00 €	1 000,00 €
Load	1 000,00 €	(**)300,00 €	1 300,00 €
Salles	300,00 €	300,00 €	550,00 €
Patio	300,00 €	300,00 €	600,00 €
Ateliers	200,00 €	300,00 €	500,00 €
Galerie	500,00 €	(**)300,00 €	800,00 €

** en option **obligatoire*

Les tarifs sont applicables à la 1/2 journée.

Ils pourront faire l'objet d'un abattement de 10 % au-delà d'une semaine consécutive, limité à 20 % maximum pour toute période allant au-delà de 2 semaines consécutives, à l'exclusion des contreparties « personnel technique ».

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022

- **OCCUPATION DES RÉSIDENCES**

Le ménage et le réassort de lingerie et des kits toilette sont obligatoirement réalisés à chaque changement de locataire ou, à défaut, tous les 5 jours (90,00 € pour la villa et 70,00 € pour la loge).
Les conditions d'accès sont détaillées dans le règlement intérieur.

Les conditions d'exonération ne peuvent être octroyées que par le Directeur général pour des raisons pédagogiques. Le tarif, entretien et réassort inclus, est donc le suivant :

Nombre de Nuitées consécutives (N) et de séquences d'entretien (E)	Studio Villa			Villa ARCHI			Loge	
	Chambre 1 SdB + WC 1 lit 140cm	Chambre 2 SdB + WC 2 lits 90cm	Chambre 3 SdB + WC mezzanine 2 lits 90cm	Chambre 1 2 lits 90cm	Chambre 2 1 lit 140cm	Chambre 3 SdB 1 lit 140cm	Chambre 1 2 lits 90cm	Chambre 2 1 lit 140cm
1N+1E	150,00 €	140,00 €	130,00 €	110,00 €	100,00 €	140,00 €	110,00 €	100,00 €
2N+1E	210,00 €	190,00 €	170,00 €	150,00 €	130,00 €	190,00 €	150,00 €	130,00 €
3N+1E	270,00 €	240,00 €	210,00 €	190,00 €	160,00 €	240,00 €	190,00 €	160,00 €
4N+1E	330,00 €	290,00 €	250,00 €	230,00 €	190,00 €	290,00 €	230,00 €	190,00 €
5N+1E	390,00 €	340,00 €	290,00 €	270,00 €	220,00 €	340,00 €	270,00 €	220,00 €
N en + /N	90,00 €	80,00 €	65,00 €	65,00 €	55,00 €	80,00 €	65,00 €	55,00 €
10N+2E	780,00 €	680,00 €	580,00 €	540,00 €	440,00 €	680,00 €	540,00 €	440,00 €
15N+3E	1 170,00 €	1 020,00 €	870,00 €	810,00 €	660,00 €	1 020,00 €	810,00 €	660,00 €
20N+4E	1 560,00 €	1 360,00 €	1 160,00 €	1 080,00 €	880,00 €	1 360,00 €	1 080,00 €	880,00 €
30N+5E	2 250,00 €	1 950,00 €	1 650,00 €	1 550,00 €	1 250,00 €	1 950,00 €	1 550,00 €	1 250,00 €

- **CAFÉTÉRIA (OCCUPATION ET EXPLOITATION)**

Conformément aux dispositions de l'article L.2125-1 du CGPPP, en contrepartie de l'autorisation d'occuper le domaine public, le bénéficiaire de l'occupation de la cafétéria verse à l'INSEAMM une redevance d'occupation mensuelle de 483 €. La redevance est exigible lors des périodes d'occupation de la cafétéria soit du 01/01/année N au 14/07/année N puis du 01/10/année N au 31/12/année N.

En cas d'occupation de la cafétéria par le bénéficiaire hors des jours d'ouverture susmentionnés, la redevance est de 17.55 €/ jour.

En contrepartie du montant modéré de la redevance exigée, le bénéficiaire s'engage à pratiquer des tarifs bas adaptés aux faibles revenus des étudiants.

- **DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES (INSTALLATION ET EXPLOITATION)**

La redevance sera égale à 270,00 € /an/m^2 ; chaque machine étant réputée occuper au moins 1m^2.

II. TARIFS CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL PIERRE BARBIZET

II.A. DROITS D'INSCRIPTION

Le montant des droits d'inscription (frais de dossier) est fixé à **16,00 €** par élève. Cette somme forfaitaire est exigible au moment du dépôt du dossier (non remboursable).

II.B. DROITS DE SCOLARITÉ

- **Résidents à Marseille**

Quotient familial	[illegible]	250 à 500	500 à 800	800 à 1100	1100 à 1500	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cycle Éveil	98 €	112 €	126 €	133 €	140 €	140 €	154 €	168 €
Cycles 1,2,3	126 €	144 €	162 €	171 €	180 €	180 €	198 €	216 €
Cycles spécialisés et post DEM	175 €	200 €	225 €	237.5 €	250 €	250 €	275 €	300 €
Elèves pratiques d'ensemble de haut niveau	126 €	144 €	162 €	171 €	180 €	180 €	198 €	216 €

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022

- **Résidents hors Marseille**

[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Cycle Éveil	196 €	224 €	252 €	266 €	280 €	280 €	308 €	336 €
Elèves auditeurs	196 €	224 €	252 €	266 €	280 €	280 €	308 €	336 €
Cycles 1,2,3	252 €	288 €	324 €	342 €	360 €	360 €	396 €	432 €
Cycles spécialisés et post DEM	175 €	200 €	225 €	237.5 €	250 €	250 €	275 €	300 €
Elèves pratiques d'ensemble de haut niveau	252 €	288 €	324 €	342 €	360 €	360 €	396 €	432 €

Modules d'enseignements complémentaires : 50% du tarif des cycles Éveil (arrondi à l'entier supérieur).
À partir du 3ème enfant inscrit/famille :50% de réduction.

- Droits de scolarité pour les étudiants Aix-Marseille Université Département SATIS :

Tarif unique étudiants SATIS AMU	175.00 €

Toute année scolaire commencée est due dans son intégralité.

Exonération complète des droits de scolarité :

- Élèves boursiers du Ministère de la Culture
- Élèves des Classes à Horaires Aménagés Musique ou Théâtre ou inscrits au Bac TMD. (A l'exception des disciplines supplémentaires choisies par l'élève et ne faisant pas partie du cursus).

[redacted]

II.3. REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- **PRIVATISATION D'ESPACES**

Les grandes salles sont louées avec leur équipement par tranche de 12h.

Un demi-tarif peut être appliqué aux locations en vue de manifestations présentant un motif d'intérêt public ou d'encourager la pratique des amateurs ou pour des durées inférieures à 6h.

Espace	Durée	Tarif en €
salles Audoli et Tomasi	12h	690.00 €
salle Franchescati	12h	1782.00 €
salles Magaud, Billioud, Boisselot, Bibliothèque, Orgue,	12h	100.00 €
Auditorium Chape	12h	100.00 €
Cour d'honneur	12h	800.00 €
Salles de cours	2h	25.00 €
Tournage et shooting photo	12h	600.00 €
Parking pour stationnement ou catering	12h	100.00 €

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022

III. TARIFS INSTITUT DES FORMATIONS ARTISTIQUES

III.A. VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) :

Zone	Types de demandeurs	Sans accompagnement	Avec accompagnement
Union Européenne	Individuels	500,00 €	1 000,00 €
	Bénéficiaires d'un dispositif de prise en charge	1 500,00 €	2 000,00 €
Hors Union européenne	Individuels	1 500,00 €	2 000,00 €
	Bénéficiaires d'un dispositif de prise en charge	2 500,00 €	3 000,00 €

III.B. CERTIFICAT DE FORMATION DE PLASTICIENS INTERVENANTS CFPI (300 h) :

- Tarifs

Union Européenne	500,00 €
Hors Union Européenne	1500,00 €

- Dispositifs [redacted]

Dans [redacted] formation di[redacted] élèves-st[redacted] des [redacted] ainsi que des [redacted] dit [redacted] sation, lesquels [redacted] partie [redacted] leur titre [redacted] formation.

Compte tenu d[redacted] gatoire de c[redacted] ons qui font partie [redacted] de la formation [redacted] intervenant [redacted] dition, d'impr[redacted] se en page de ces d[redacted] vent être suppo[redacted] ns partiellement [redacted] ement sur le site Beau[redacted] chaque élève-st[redacted] forfaitairement [redacted] selon les tar[redacted] aux étudiants beaux [redacted] limite de :

- Livret [redacted] exemplaires
- Docum[redacted] 35 € pour [redacted] plaires
- Affiches [redacted] pour 60 e[redacted] au format A3
- Flyer expositi[redacted] exempla[redacted]

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022

III.C. COURS D'ÉCONOMIE DE LA CULTURE

- Cycle de 2 semaines (60h) 4 000,00 € (10 étudiants minimum)
- Cycle de 4 semaines (120h) 7 000,00 €
- Cycle de 8 semaines (240h) 11 000,00 €
- Cycle de 2x8 semaines (480h) 17 000,00 €
- Cycle de 3x8 semaines (720h) 20 000,00 €

III.D. ADHÉSION AUX ATELIERS PUBLICS

Libellés	Publics	Nb h /session	Tarif en € /session (2 sessions/an)
Atelier pratique	Adultes	96 h	200,00 €
		48 h	125,00 €
Cours à thème & histoire de l'art 2	Adultes	32h	110,00 €
Cours avec modèle vivant	Adultes	32h + 16 h	300,00 €
Cours spécifiques	Enfants (moins de 13 ans) **	48 h	85,00 €
	Adolescents (13 à 18 ans inclus) **		85,00 €
	Déficients visuels*		60,00 €
Semaine de vacances scolaires	Enfants et adolescents	16 h	160,00 €

**sur production d'une pièce justificative*
Carte d'invalidité : réduction de 50% sur les tarifs d'adhésion.

Toute session commencée est due dans son intégralité.

III.E. REMBOURSEMENT DES ADHÉSIONS AUX ATELIERS PUBLICS

Les adhérents qui auront justifié d'une maladie entraînant une absence supérieure ou égale à 1/3 de la période d'inscription pourront bénéficier d'un remboursement calculé sur la base d'un pro rata temporis des droits acquittés.
Les adhérents pouvant justifier d'un changement de domicile à plus de 50 kilomètres du lieu régulier d'exercice de leur pratique pourront également en bénéficier dans les mêmes conditions.

III.F. STAGES DE PERFECTIONNEMENT ET PRESTATIONS À LA CARTE

Ces prestations sont prévues pour des groupes de 10 personnes minimum.

Nature de l'offre	Inscriptions individuelles	
	Sans dispositif de prise en charge	Avec dispositif de prise en charge
Stage de perfectionnement (30 heures)	300,00 €	800,00 €

Prestations à la carte pour groupes (15 personnes maximum)

	Structure à but non lucratif	Structure à but lucratif
Prix à l'heure (2 heures minimum et facturable en sus par ½ h)	250,00 €	500,00 €
½ journée	600,00 €	1 200,00 €
Journée	1 000,00 €	1 800,00 €
Semaine	4 500,00 €	9 000,00 €

IV. AUTRES TARIFS ET DISPOSITIFS D'EXONÉRATION

- **TAXES**

La taxe cinématographique est fixée à : 1 603,00 €/12h.

- **EXONÉRATION MISE À DISPOSITION D'ESPACES**

Par décision du Directeur Général, des mises à disposition gratuites d'espaces peuvent être accordées dans le cadre d'échanges pédagogiques programmés annuellement, dans celui de travaux mis en œuvre par des réseaux professionnels auxquels l'INSEAMM appartient (Marseille expo, Ecole(s) du Sud, ANDEA, CIPAC, etc.), ou pour tout autre motif d'intérêt général après consultation du Président du Conseil d'administration. La mise à disposition gratuite d'espace peut aussi s'effectuer comme contrepartie d'une opération de mécénat en faveur de l'école, dans la limite de 25% du montant du don prévu par la loi du 1er août 2003.

- **ÉDITIONS ET PRODUITS DÉRIVÉS**

Type	Notoriété locale ou petit format	Notoriété nationale ou moyen format	Forte notoriété ou grand format
Badge d'artiste	1,00 €		
Cartes postales	3,00 €	4,00 €	5,00 €
Posters	8,00 €	10,00 €	12,00 €
Affiches imprimées	10,00 €	12,00 €	15,00 €
Sérigraphies numérotées	15,00 €	40,00 €	100,00 €
Brochures	10,00 €	15,00 €	20,00 €
Catalogues	25,00 €	35,00 €	50,00 €
Tee shirt sérigraphié	5,00 €		
Tote Bag sérigraphié	5,00 €		
DVD	10,00 €		
Miel Beaux-Arts de Marseille	3,50 €	6,00 €	x

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022

Sac en bandoulière en bâche des Beaux-Arts de Marseille recyclée	6,00 €	15,00 €	x
Sac format banane en bâche des Beaux-Arts de Marseille recyclée	8,00 €		
Pochette bâche recyclée	5,00 €		

L'achat d'éditions et de produits dérivés est ouvert aux étudiants, aux personnels de l'INSEAMM et au public extérieur.

Telles sont les raisons pour lesquelles je demande au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : de valider l'ensemble des tarifications détaillées ci- dessus.

Article 2 : d'autoriser le Président et le Directeur Général à accorder des exonérations ou des réductions de tarif ou de redevance en application de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	21
Nombre de suffrages exprimés	21
Votes pour	21
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- **Adoptée**
- **Rejetée**

Fait à Marseille, le 31 Mars 2022.

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022

Le Président

Jean-Marc Coppola

Transmise au représentant de l'État le .....
Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.
Publiée le : .....

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-CA220331_10_TAR-DE
Reçu le 31/03/2022